

Rénovation de la salle polyvalente et inauguration de l'aire de jeu

Ce fut une matinée bien remplie pour les élus et les Saint-Jeannais pour découvrir la réhabilitation de la salle polyvalente et assister à l'inauguration de l'aire de jeu



Rénovation de la salle polyvalente et inauguration de l'aire de jeu

Tout a commencé ce samedi 21 juin en matinée par une démonstration de volley-ball. L'équipe locale qui par ailleurs peut se targuer de 5 titres de champion de France des Foyers Ruraux, testait dans la salle polyvalente rénovée le revêtement spécial sports, neuf et amortissant.



« Le projet de rénover ce bâtiment sportif nous est apparu comme indispensable. En effet, nos associations sportives telles que le football, le club de volley regroupant plusieurs équipes, quelques tennismans et basketteurs, mais aussi les enfants de notre école, méritaient ces travaux de rénovation », justifie le maire **Eric Bonnet**. Lequel rappellera que « cette salle fut construite en 1980 à l'initiative du maire et de son conseil de l'époque, Maurice Sembres, comme salle polyvalente, répondant aux besoins des administrés pour des fêtes communales ou familiales. En 1994, sous le règne de Jean Soenen, maire pendant 18 ans, la salle des fêtes a été construite, et donc l'ancienne salle polyvalente est devenue une salle à usage essentiellement sportive ».

Eric Bonnet laisse entendre aussi que dans cette salle il est possible de pratiquer le handball, le tennis, le badminton, le volleyball, le basket, mais aussi peut-être plus tard, les arts martiaux, la gym douce, le yoga. Du coup de part son attractivité, la municipalité est favorable par le biais d'une convention de mettre à disposition cette salle aux communes voisines. Pour rappel, des matchs du championnat de France de basket handicap se produiront les 4, 5, et 6 juin prochains.

Quant au coût des travaux ceux-ci s'élèvent à 308 000 €, ils ont été subventionnés pour partie par l'Etat (96 922 €), la Région (14 196 €), le Département (10 000 €), le fonds européen Leader (20 000 €) alors que le sol dans le cadre du budget participatif a perçu 26 000 €.

Inauguration de l'aire de jeux

Tout comme le revêtement de la salle polyvalente, le projet de l'aire de jeu a pu être réalisé grâce au budget participatif avec une enveloppe de 19 500 €. Un projet qui a été porté à bout de bras et « par l'opiniâtreté de Pauline Castéra, Delphine Baurens, Véronique Ader et Nicolas Branet. Un grand merci aussi à la Conseillère Départementale, Chantal Dejean-Dupèbe, qui les a encouragés, aidé dans les démarches administratives de ce budget », tient à souligner le maire, Eric Bonnet. Lequel avant de couper le ruban tricolore conclura : « Le but principal de cette création a été bien entendu le bien-être des enfants. C'est leur espace de détente. Un nouvel espace pour qu'ils puissent s'amuser en toute sécurité et en toute liberté. La qualité du cadre de cet équipement doit être soulignée ».

Ils ont dit

François Rivière, président de Val de Gers : « La commune restera la cellule de base de l'organisation et de l'animation de nos territoires ».

Jean-René Cazeneuve, député du Gers : « Félicitations pour le dynamisme de votre commune, l'Etat a été le premier financeur de votre salle de sport. Bravo aussi pour y avoir installé des panneaux photovoltaïques, c'est tout bénéfique pour votre commune avec un revenu complémentaire de 13 000 € par an ».



La salle polyvalente.



Les volleyeurs ont testé le nouveau sol de la salle.



L'équipe de volley.



L'aire de jeu.



Vue d'ensemble lors de l'inauguration de l'aire de jeu.



Les bénévoles récompensés par Chantal Dejean-Dupêbe et Eric Bonnet.



Jeanine et Daniel Mendousse, bénévoles depuis 1984, au sein du club de football.